Image not found or type unknown

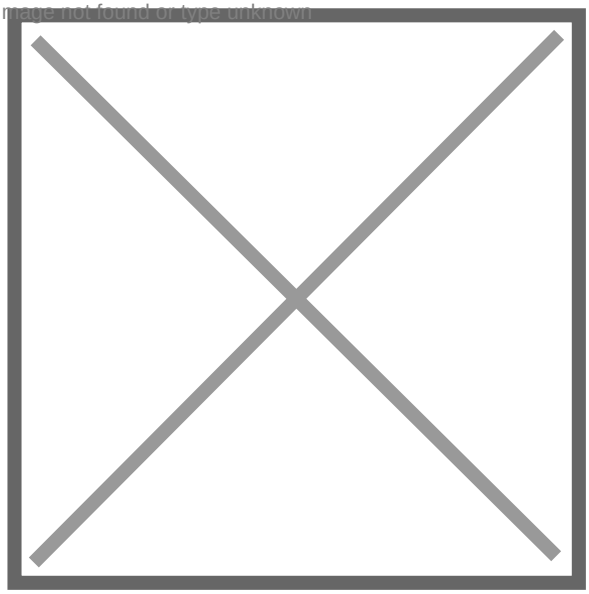

Litiges avec orange/ procedure judiciaire

Par **jesse**, le **28/01/2010** à **21:21**

Bonjour,
Voila, cet été Orange me prélève de 1168 euros pour des sms que j'aurais émis... Je rejette le prélèvement bien évidemment car je n'ai en aucun cas envoyer ces sms et je telephone a orange qui me rétablit la ligne et m'envoie aux services consommateurs dont j'explique a la personne que je n'ai pas envoyé tous ces sms... Mois de novembre meme scénario, rejet de prelevement, je telephone a orange, je leur demande la facture detaillée que je reçois, mais n'ont pas de traces de mon coup de fil de la 1ere fois... bla bla... ils ne veulent rien savoir... Resultat debut janvier, je recois un courrier qui me dit que dans les 48h je
suis dans l'obligation de regler 934 euros et depasser ce delai ils resilient ma ligne (ce qui est fait) et engage une procedure judiciare à mon encontre.

Que dois je faire pour arreter tout ca?
Merci d'avance

Melle Müntsch J.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés